



## Le mariage avec un étranger

Par **soossou**, le **01/11/2007** à **20:20**

bonjour, rnje vien de me marier le 20/10/2007 en france. j'ai la nationalité francaise mais mon mari a la nationalité marocaine.il vit en Espagne depuis 5 ans et avant de nous marier il faisait seulement des allées-retours entre la France et l'Espagne.rnon veut vivre en France. Que dois-je faire comme démarches?rnj'aimerai vos avis!rn soossou

Par **souaade**, le **10/11/2007** à **22:38**

salu je vis la meme situation que toi sauf que la nous on veu se marier et on ne sais pas comment ?? vous vous etes marier en france dans une mairie ou bien au consulat français en espagne? ben normalement ya pas de probleme surtout si ton mari a des papier en espagne, il faut que vous ayez un appartement a vos deux nom et que vous deposer un dossier a la prefecture c tout, par contre si il n as pas de papier en espagne, il va etre obliger de retourner au maroc pour faire un visa , sans sa ils ne lui donnerons pas ses papier, sa peu prendre du temps, vaut mieu qu'il prenne rdv a partir d'ici, vous aller sur le site du consulat de france au maroc et vous prenez rdv, et dés que la date approche, il va au maroc, mon cousin l'as fait et il a eu son visa en 2 mois. mais c toi et ta chance, sa peut prendre 2 mois comme sa peu prendre 2 ans. je te laisse mon adresse email comme sa on pourra en discuter.  
salhi.souaade@yahoo.fr a bientot .

Par **muchachita**, le **12/01/2008** à **15:12**

Bonjour, je suis un peu dans un cas similaire mais j'en suis qu'au début!!! je suis amoureuse

d'un tunisien, on est vraiment sincère mais ma famille se pose beaucoup de question et je voudrais savoir comment ça s'est passé pour vous et comment vous les avez rassuré sur les mariage blanc, les différences de cultures,...car je ne sais plus comment les convaincre...rnmerci beaucoup